

Exécution d'œuvres particulières

Dans ce formulaire, *vous, votre* et le *titulaire* désignent la personne ou l'entreprise qui présente cette demande de licence ou qui dépose son rapport annuel. *Nous, notre* et la *SOCAN* désignent la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Le mot *œuvre* désigne toute œuvre musicale du répertoire de la SOCAN. Si vous utilisez ce formulaire pour une demande de licence, la SOCAN traitera votre demande et vous contactera dans les 30 jours afin de vous aviser si votre demande pour cette licence n'a pas été approuvée. Cette licence du tarif 14 vous autorise à exécuter en public une *œuvre* particulière ou l'extrait d'une *œuvre* à l'occasion de tout événement particulier lorsqu'il s'agit de la seule *œuvre* exécutée. Si plusieurs *œuvres* sont exécutées, ce tarif ne s'applique pas. Veuillez nous contacter pour toute autre utilisation que vous faites de la musique. Il se peut que vous ayez besoin d'une licence en vertu d'autres tarifs.

Renseignements personnels

Nom de votre établissement		Date de l'événement	
Adresse civique de l'établissement		Adresse de l'entreprise ou de l'organisation (si différente de celle de l'établissement)	
Ville	Province et code postal	Ville	Province et code postal
Téléphone () ()	Télécopieur () ()	Courriel	Site Web
Nom légal de l'entreprise ou nom du propriétaire		S'il s'agit d'une compagnie, quel est le nom du président ?	

Comment calculer vos droits de licence

Vos droits de licence dépendent de trois facteurs : le nombre de places, la durée de l'exécution et s'il s'agit d'une exécution en solo ou en groupe. Veuillez fournir les informations ci-dessous, puis remplissez la grille de calcul en vous aidant du tableau pour déterminer le taux de base et vos droits de licence. Veuillez joindre un exemplaire du programme de l'événement.

Combien de places comporte l'endroit ?
(capacité totale de l'endroit)

Cocher ici pour les exécutions en **solo**,
instrument seul accompagné ou non d'une voix

Quelle est la durée de l'exécution ?

Cocher ici pour les exécutions en groupe,
formation ou orchestre accompagné ou non d'une voix

Capacité de l'endroit	TAUX DE BASE (A)	
	Groupe (\$)	Solo (\$)
500 ou moins	5,35	2,72
501 à 1000	6,27	4,11
1001 à 5000	13,37	6,68
5001 à 10,000	18,66	9,36
10,001 à 15,000	24,01	12,03
15,001 à 20,000	29,30	14,65
20,001 à 25,000	34,60	17,33
25,001 à 50,000	40,05	17,48
50,001 à 100,000	45,45	22,72
100,001 à 200,000	59,33	26,63
200,001 à 300,000	66,68	33,31
300,001 à 400,000	79,94	39,95
400,001 à 500,000	93,36	46,68
500,001 à 600,000	106,67	53,26
600,001 à 800,000	119,94	59,58
Plus de 800 000	133,25	66,68

Durée de l'exécution	TAUX MULTIPLICATEUR (B)
	Multiplier le taux de base par
Plus de 3 minutes et pas plus de 7	1,75
Plus de 7 minutes et pas plus de 15	2,25
Plus de 15 minutes et pas plus de 30	3,00
Plus de 30 minutes et pas plus de 60	4,00
Plus de 60 minutes et pas plus de 90	5,00
Plus de 90 minutes et pas plus de 120	6,00

CALCULS

Taux de base (A) : droits de licence pour une exécution de moins de 3 minutes

	\$
--	----

A x B, le cas échéant : droits de licence pour une exécution de plus de 3 minutes

	\$
--	----

Sous-total

	\$
--	----

Ajouter 5 % de TPS (AB, MB, NT, NU, BC, QC, SK, YT)

	\$
--	----

Ajouter 9,975 % de TVQ **OU** 13 % de TVH (ON, NB, NL), 14% (PE), 15% (NS)

	\$
--	----

Total

	\$
--	----

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de la SOCAN.
Merci !

Dispositions de cette licence

Les dispositions qui régissent votre licence incluent celles décrites ci-dessous et celles apparaissant dans le tarif approuvé, y compris les dispositions générales, telles qu'approuvées par la Commission du droit d'auteur pour chaque année (collectivement le *tarif*). Pour toute question à ce sujet, veuillez nous contacter à l'adresse ou aux numéros figurant au bas de cette page.

1. Si le tarif d'une année n'a pas été approuvé au 1^{er} janvier de cette même année, le dernier tarif en vigueur s'appliquera jusqu'à l'approbation de sa nouvelle version, date à laquelle les droits de licence seront corrigés afin de refléter la version approuvée pour l'année.
2. Vous pouvez obtenir un exemplaire de tout tarif auprès de la SOCAN en appelant au **1.866.944.6224**.
3. Vous pouvez mettre un terme à cette licence sur avis écrit de 30 jours.
4. Les droits de licence, plus les taxes en vigueur, seront calculés conformément aux dispositions du tarif d'après les renseignements figurant sur le formulaire de déclaration annuelle ou de vérification le plus récent, sous réserve de correction afin de refléter toute mise à jour de ces renseignements
5. Vous devez conserver toute information nécessaire au calcul des droits de licence.
6. Les formulaires de déclaration et les droits de licence doivent nous parvenir avant l'événement.
7. Les formulaires de déclaration doivent être accompagnés d'une copie du programme de l'événement.

Votre signature

En signant ci-dessous, vous confirmez :

- avoir pris connaissance des dispositions de cette licence et les acceptez
- que tous les renseignements que vous avez indiqués sont exacts et complets
- que votre autorité vous permet d'engager la responsabilité du titulaire de cette licence.

Votre nom (en majuscules)	Fonction (en majuscules)
Date d'aujourd'hui (au long et en majuscules)	Votre signature

Nous nous soucions de traiter vos informations personnelles de façon responsable. Pour plus d'information sur notre politique de confidentialité, visitez www.socan.ca.

Après avoir lu, rempli et signé ce formulaire, veuillez le faire parvenir avec votre chèque à :

SOCAN
41, chemin Valleybrook
Toronto, ON M3B 2S6
www.socan.ca

Sans frais 1.866.944.6224
Télécopieur 416.442.3829
licence@socan.ca

TPS/TVH N° R101077931
TVQ N° 1010390466